

## Braccio, Nadia

---

**De:** nm [nmarker@videotron.ca]  
**Envoyé:** 4 février 2014 16:51  
**À:** Greffe  
**Cc:** ministre@mrnf.gouv.qc.ca  
**Objet:** à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)  
**Pièces jointes:** WP\_20131203\_001.jpg; WP\_20131205\_001.jpg

Bonjour Madame, Monsieur,

Je suis préoccupé par l'impact des nouveaux compteurs sur ma santé. Ces compteurs émettent et reçoivent des ondes en moyenne toutes les 20 secondes, 24 heures sur 24. En plus, des routeurs et des antennes-relais seront installés partout au Québec, cela augmentera la quantité d'ondes électromagnétiques.

Je réside à Repentigny sur la rue Lavigne, qui est à proximité du parc Larochelle, là où est érigée depuis novembre 2011, une antenne cellulaire de 27 mètres de la compagnie Rogers Communication. Les voisins mitoyens du parc Larochelle ont demandé à la Ville de Repentigny le démantèlement de la tour cellulaire. En décembre 2011, la mairesse de Repentigny Chantal Deschamps, a fait promesse le soir du conseil de Ville, devant des centaines de citoyens et citoyennes, que la tour sera démantelée. À ce jour, la tour est toujours là mais un contrat est signé entre la Ville et Rogers pour faire déménager la tour cellulaire hors du parc avec la collaboration du Ministère des Transport du Québec. À partir de décembre 2011, nous avons formé un regroupement de citoyens appelé Les Supers Citoyens. Nous avons fait des pétitions, des vidéos sur youtube, une page facebook ainsi que diverses actions contre la Ville qui avait au préalable accordé un contrat de 5 ans renouvelable 5 fois à Rogers pour la location d'une parcelle de terrain dans le parc Larochelle. Le démantèlement est prévu pour l'été 2014. (?)

Je me sent interpelé de vous écrire ces observations, car en tant que porte-parole des Voisins du parc Larochelle et membre des Supers Citoyens, ma position est la même à propos des compteurs intelligents. Mon refus aux compteurs et aux tours cellulaires est simplement pour des raisons de santé. Les ondes électromagnétiques sont néfastes pour l'être humain!

Lors de la visite de l'employé de Capgemini, je lui ai indiqué que je ne voulais pas de compteur intelligent. Il m'a dit que si je refusais, dans le futur, je serais chargé 300\$ pour remplacer mon vieux compteur. Il m'a aussi dit qu'il n'était pas question que je garde mon vieux compteur à roulette (électromécanique). Alors, je lui ai mentionné que je refusais et que j'avais installé une feuille qui signifiait mon refus (photo WP 20131203). Évidemment, l'employé de Capgemini a changé mon compteur quand même (photo WP 20131205).

Je comprend mal l'option de choisir un autre modèle (non-communicant) et avoir à payer des frais mensuels ainsi que des frais d'installations alors que je ne payais rien avant avec mon compteur électromécanique.

Je comprend mal aussi que le compteur intelligent doit envoyer en continue et en temps réel à Hydro-Québec mes habitudes ainsi que ma consommation hebdomadaire. Ceci est simplement à mon avis, une invasion de ma vie privé. C'est pas à Hydro-Québec de savoir à quelle heure je vais me coucher! Hydro-Québec a le mandat de me facturer selon mon utilisation d'électricité en Kilowatts et cela devrait se faire une fois par mois maximum!

Je demande à la Régie de l'énergie d'abolir tout les frais pour l'option du compteur non communiquant et un moratoire sur la phase 2 et 3.

Sincèrement,

Gino Ciraulo

68 Lavigne

Repentigny, Québec

J6A 6B5

450-470-1064

Vidéo des Supers Citoyens contre les compteurs intelligents d'Hydro-Québec: <http://www.youtube.com/watch?v=6WcaO54HwGk>



This email is free from viruses and malware because [avast! Antivirus](#) protection is active.